



Erreur sur un relevé d'index gaz

Par jct

Jean-Claude Thévenot Changement de fournisseur suite à la nouvelle loi, ancien fournisseur GAZ TARIF REGLEMENTE une erreur du relevé d'index 00251 à la place de 00051 surfacturation un technicien GRDF c'est déplacé à mon domicile à vérifier et certifié l'erreur, mais après pratiquement un mois aucune remontée de l'erreur de l'index à gaz tarif réglementé mon ancien fournisseur qui me réclame de payer malgré plusieurs mails et appels et me dis que mon nouveau fournisseur me remboursera plus tard me demandant pas si je peux et n'ayant aucune preuve que mon nouveau fournisseur me remboursera car n'étant pas chez eux à cette période en sachant que j'ai pris contact avec mon nouveau fournisseur qui me dis que c'est à l'ancien fournisseur de faire le nécessaire qui croire?